

OPINIONS SOCIALISTES

Le Bilan Financier de la France

Le Bloc National s'en va, laissant nos finances dans un état de marasme tel que nos financiers eux-mêmes se demandent s'il sera jamais possible de les remettre en équilibre. Quatre ans d'une politique insensée, ni a consisté à dépenser des sommes fabuleuses et à emprunter à jet continu sous le prétexte que l'Allemagne paierait, ont amené notre dette à s'élever de 200 à 400 milliards, et la livre à passer de 47 à 126 francs. Si l'offensive du 11 Mars a ramené la livre de 126 à 67 fr., c'est, il faut bien le dire, au prix de 400 millions dépensés en pure perte dans un but électoral évanouissant. Ce franc, en présence d'un tel compte, n'a que la valeur d'un papier qui ne peut normalement faire autre chose que de baisser sans mesure.

C'est ce qu'il faut effectivement depuis qu'on a cessé de soutenir artificiellement nos cours, et on aurait mauvaise grâce d'en accuser le futur Gouvernement. Nous conseillons vivement à ce dernier de n'accepter la situation financière qui lui a été léguée par les hommes du Bloc National qu'après avoir dressé un bilan exact de cette situation. Et nous croyons que ce bilan, lorsqu'il aura été exposé, sans déguisement, sous les yeux du public, provoquera une surprise et une indignation neu ordinaires. Quand le public verra se dérouler devant lui un tableau qui ne réalise pas encore nettement dans son esprit, qu'on n'a pas craint de vivre quatre ans en s'adressant presque uniquement pour ce qui est des recettes, aux Bons du Trésor et à la presse à billets, il ne pourra évidemment s'empêcher de conclure qu'il a été gouverné financièrement par des incapables ou par des criminels. Le nouveau Gouvernement aurait tort de prendre sur lui, sous prétexte de ne rien faire qui puisse aggraver l'incertitude des valeurs, la responsabilité d'un état de choses qu'il a dénoncé constamment avec nous au Parlement.

Le Ministère Poincaré, fait remarquer, à l'air depuis quelques semaines de tenir singulièrement à la théorie de l'équilibre budgétaire. Il affecte de craindre que son successeur ne se lance dans des folies financières et aux ouvriers ne vienne détruire un équilibre soi-disant aujourd'hui établi. Il affecte de craindre que le franc, qu'il a naufragé délibérément par une politique financière insensée, ne recommence à baisser en raison des menaces que le Bloc des Gauches profère contre le capital et la richesse acquise. S'il avait eu plus tôt ces craintes et cet effroi, nous n'en serions certes pas où nous en sommes. Les hommes qui s'en vont cherchent à donner le change, mais c'est en vain. Ils s'efforcent sous le poids de la malédiction politique ils disparaissent chargés d'opprobre parce qu'ils laissent le pays seul et isolé au milieu des ruines qu'ils ont laissées à la symphonie, ruiné et accablé d'emprunts tellement démesurés qu'on ne peut même plus songer à jamais relever la valeur du franc.

Certes, la tâche de ceux qui vont prendre les rênes du pouvoir sera écrasante, surtout s'ils doivent lutter contre la grande presse inféodée aux puissances d'argent. Nous voudrions croire qu'il y aura pourtant à la hauteur de la situation et nous ne leur marchandons pas notre concours tant qu'ils lutteront pour l'amélioration du sort des humbles et le mieux-être de la classe ouvrière.

Ernest COUTEAUX, Député du Nord.

La livre a coté hier de 87,50 à 85,95

Une importante baisse du franc fut marquée jeudi matin en Bourse de Paris. La livre et le dollar qui avaient coté en clôture mercredi 84,90 et 19,55 ont atteint à 9 h. 30 les cours de 87,50 et 20,30 ; à 10 h. 30 ceux-ci s'inscrivaient à 87,05 et 20,18 ; à 11 h. à 86,30 et 20,05 et en clôture à 85,95 et 19,95.

A noter que cette semaine l'encaisse or de la Banque de France a augmenté de 103.000 ; celui de l'argent 138.000 fr. ; que 300 nouveaux millions ont été avancés à l'Etat et que pour 409.542.000 fr. de billets ont été mis en circulation.

LIRE :

En 2<sup>e</sup> page : Le Programme des Fêtes de la Paix, à Lille. En 4<sup>e</sup> page : Le « Réveil du Cinéma » et le Critérium Cycliste Amateurs.

Le chien à la mode



30.000 francs, ce cabot, quelle rôle ! C'est pour rien, c'est un toutou recouvert de la Courtoise.

M. HERRIOT refuse de constituer un Ministère

M. MILLERAND n'a pas accepté de laisser poser la question présidentielle

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

M. Millerand a fait appeler hier soir, vers 6 heures M. Herriot et l'a prié de constituer le nouveau gouvernement.

M. Herriot a refusé cette mission. L'entretien a duré 40 minutes. Tout d'abord le Président de la République a exposé à M. Herriot les difficultés de la situation actuelle tant au point de vue extérieur qu'au point de vue financier. Il a ensuite indiqué à M. Herriot que d'après les résultats de la première consultation électorale, c'étaient le Parti Radical et son chef, M. Herriot, qui devaient être chargés d'assurer le pouvoir.

M. Millerand a indiqué qu'il acceptait tout le programme exposé par M. Herriot dans sa lettre à M. Léon Blum.

A la suite de cet entretien M. Herriot voulut poser la question présidentielle. Aussitôt M. Millerand l'arrêta en lui faisant valoir que la loi constitutionnelle l'empêchait d'examiner même cette question et qu'en aucun cas il n'accepterait qu'elle soit posée.

C'est alors que M. Herriot a fait connaître au Président de la République, que dans ces conditions il lui était impossible personnellement d'accepter le pouvoir. Il se retira donc et M. Millerand résolut de procéder à partir de ce moment, à d'autres consultations.

M. le Président de la République a fait appeler alors M. Millières-Lacroix, qui se rendit aussitôt à l'Elysée.

Dans le courant de la soirée, M. Rattier, président de l'Union Républicaine au Sénat et M. Rio, sénateur radical, ont été également convoqués à l'Elysée. Les consultations continueront aujourd'hui. Il est probable que M. Léon Bourgeois, M. Chaumet, M. Briand et M. Klotz seront également convoqués à l'Elysée.

On prévoit que ce n'est pas avant samedi matin que M. Millerand prendra une détermination pour désigner un successeur à M. Poincaré.

Le refus de M. Herriot a soulevé une vive émotion dans les milieux parlementaires et le cartel des gauches estime que dans la situation présente, le départ de M. Millerand devient inévitable.

Les consultations

MM. Painlevé et Doumergue ont conseillé M. Millerand de faire appeler M. Herriot

Paris, 5. — A l'occasion de sa élection à la présidence de la Chambre, M. Paul Painlevé s'est rendu ce matin à l'Elysée, pour faire au Président de la République la visite protocolaire habituelle.

Arrivé au palais de l'Elysée à 10 h. 25, M. Painlevé en est reparti à 10 h. 30.

A son tour, M. Millerand, accompagné de M. Petit, secrétaire général de la présidence de la Chambre, pour rendre à M. Painlevé sa visite. L'entretien des deux présidents a duré un quart d'heure.

Guerre civile en Albanie

LA DEMISSION DU GOUVERNEMENT EST EXIGEE PAR LES REBELLES

Belgrade, 5. — La guerre civile semble gagner toute l'Albanie. Des troubles graves sont signalés au sud dans la région de Bérat et menacent Elbasan. Redjeb Ghalib et les insurgés du Nord attaquent Aësson, où selon les dernières nouvelles la situation des troupes gouvernementales serait critique.

Les rebelles de Scutari qui marchent sur Tirana ont adressé au gouvernement un ultimatum exigeant sa démission immédiate.

UN DESTROYER AMERICAIN ENVOYE A DURAZZO

Washington, 5. — Le département de la marine a donné des instructions au commandant des forces navales dans les eaux européennes, afin qu'un destroyer américain soit envoyé à Durazzo pour protéger éventuellement la légation des Etats-Unis à Tirana.

Bruit de coup d'Etat en Roumanie, démenti

Bucarest, 5. — On dément formellement toutes les nouvelles de source étrangère selon lesquelles l'explosion de dépôts de munitions aurait fait de nombreuses victimes.

On dément également tous les bruits rumeurs annonçant un coup d'Etat dirigé par le général Averesco qui, à la tête de 50.000 paysans marcherait sur Bucarest.

L'ordre le plus parfait règne dans toute la Roumanie.

Le général Averesco a présidé récemment, en dehors de Bucarest, le Congrès annuel de son parti. Congrès qui s'est déroulé dans le plus grand calme et qui n'a donné lieu à aucune manifestation.

A Bucarest, toutes ces nouvelles tendancieuses sont attribuées à des manœuvres de Bourse.

L'ANNIVERSAIRE DE C. PELLETAN

Paris, 5. — A la cérémonie de l'anniversaire de la mort de M. Pelletan, le sénateur Peytral a prononcé un discours au nom du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste.

LA FILLETTE D'UN CHATELAIN FUT TROUVEE CARBONISEE

Amiens, 5. — Le feu ayant éclaté dans la chambre où dormait la petite Jacqueline Laperché, âgée de trois ans, fille d'un châtelain de Bellay-sur-Mer, l'enfant a été trouvée carbonisée.

L'entrevue a été purement protocolaire. Le président de la République fait appeler cet après-midi les présidents des deux Chambres pour les consulter sur la situation politique.

Il a reçu tout d'abord M. Gaston Doumergue qui, en raison de la séance que tient cet après-midi le Sénat, n'a pu venir à l'Elysée que vers quatre heures.

L'entretien du chef de l'Etat avec le président du Sénat, a duré quarante minutes environ.

Interrogé à sa sortie de l'Elysée, M. Gaston Doumergue a répondu : « C'est le Président qui m'appelle. »

« Je ne donne mon opinion. C'est à lui de décider. »

Naturellement, je lui ai conseillé d'appeler M. Herriot. »

« J'espère que vous n'êtes pas surpris de cette indication »

Paris, 5. — A 5 heures précises, M. Painlevé appelé par le Président de la République, arrive à l'Elysée. Il a une entrevue de 20 minutes avec M. Millerand.

A l'issue de cette entrevue, M. Painlevé interrogé par les membres de la Presse, a déclaré :

« J'ai conseillé de faire appeler M. Herriot. »

J'espère que vous n'êtes pas surpris de cette indication. »

Puis en montant en voiture, M. Painlevé a ajouté : « J'assume que M. Herriot sera appelé ce soir. »

De nouveaux noms

Paris, 5. — L'« Ere Nouvelle » cite les noms de MM. Briand, Loucheur et Steeg. Elle prévoit que ces différents noms seraient soumis au Sénat et qu'en ce cas, M. François Marsal sera convoqué à l'Elysée.

Ce journal ajoute que, même si M. Millerand lui offre le pouvoir sous conditions, M. Herriot subordonnerait son acceptation à l'assurance de la félicitation du Président.

M. Herriot à l'Elysée

Paris, 5. — M. Herriot appelé par le Président de la République est arrivé à l'Elysée à 18 h. 30.

Il était accompagné par le colonel Fontana qui était allé le chercher à la Chambre des députés dans une auto à voile de la Présidence.

En quittant l'Elysée, M. Herriot s'est rendu à la Présidence de la Chambre où il a conféré avec MM. Painlevé et Léon Blum. MM. Alexandre Varenne et Israël assistaient également à cet entretien.

M. Herriot n'accepte pas

Le communiqué de la Présidence de la République

Le Président de la République communique la note suivante :

Conformément aux indications des présidents des deux Chambres qu'il avait reçues dans l'après-midi, le président de la République a fait prier M. Herriot de se rendre à l'Elysée. Après lui avoir rappelé les grandes lignes de la situation politique à l'exté-

rieur et à l'intérieur, M. Millerand lui a demandé s'il voulait lui prêter son concours pour la formation du nouveau Cabinet, en vue de l'application des idées que le suffrage universel a fait savoir dans sa récente consultation.

Un échange de vues s'est ensuite établi au cours duquel ne s'est relevé aucun désaccord sur le programme.

Le député du Rhône ayant soulevé la question présidentielle, M. Millerand a déclaré qu'il ne saurait accepter d'examiner une question que le respect de la loi interdite de poser.

La Constitution a fixé à 7 ans la durée du mandat présidentiel. Appelé pour 7 ans à l'Elysée, le Président tient pour son devoir envers la République et la France d'y demeurer jusqu'au terme légal de son mandat.

M. Millerand est résolu à faire tout ce qui dépend de lui pour assurer le respect de la Constitution et pour écarter un précédent dont on ne saurait mesurer le péril.

Sans discuter ces raisons, M. Herriot a simplement répondu qu'il ne croyait pas personnellement pouvoir accepter la mission que le Président avait bien voulu lui offrir.

Le président de la République compte poursuivre ce soir ses consultations.

Que va-t-il se passer ?

Demain soir donc, à défaut du Cabinet Herriot, un autre gouvernement républicain sera en voie de constitution, et c'est sur la déclaration que ce gouvernement apporterait aux Chambres que s'engagerait la bataille.

A moins que... A moins que les adversaires du président de la République, qui se croient assurés de réunir, au moins à la Chambre, une majorité, ne présentent auparavant, en séance, une motion qui aurait sur le texte déposé dimanche par les communistes l'avantage d'être recevable, et qui mettrait M. Millerand en demeure de se retirer. Cette procédure, les vieux parlementaires d'un souvenir, fut employée en 1887 pour forcer la volonté de M. Jules Grévy.

Une motion de ce genre étant votée, on croit savoir que M. Millerand s'inclinerait la responsabilité de l'atteinte portée à la Constitution, ne saurait en effet, dans ce cas, lui incomber.

La politique de M. Herriot

Paris, 5. — « L'Eclair » signale que, parlant hier au déjeuner de la Presse anglo-saxonne, M. Herriot a affirmé ses principes démocratiques et son intention de donner la paix au monde.

M. Herriot a ajouté : « Je ne suis ni anarchiste, ni communiste ; je désire sincèrement réaliser le vœu de toutes les démocraties du monde et comme chef des radicaux-socialistes, je désire concilier cette politique de démocratie avec les meilleurs intérêts de la France, que j'administrerai du mieux que je pourrai. »

J'ai toujours tenté de donner de l'ordre de la stabilité et du progrès à mon pays. Une fois au pouvoir, j'essayerai de mettre l'équilibre dans nos finances, car c'est la tâche essentielle quel que soit le Gouvernement.

LES VALIDATIONS DE LA CORSE ET DES COTES DU NORD

Paris, 5. — La sous-commission chargée d'examiner les opérations électorales des Cotes du Nord décide de proposer la validation de tous les candidats proclamés élus, parmi lesquels se trouve M. Le Trocquer.

Le troisième bureau de la Chambre a adopté par 23 voix contre 12, les conclusions de la sous-commission chargée d'examiner les opérations électorales de la Corse. On sait que la sous-commission a proposé de proclamer élu M. Calucci, aux lieu et place de M. Gavini.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

Lorsque j'aurai réussi à rendre à la France toute sa prospérité, j'essayerai de donner la paix à l'Europe et au monde.

La paix sera obtenue par le développement des institutions d'arbitrage, par la création de S. D. N. ; par le Bureau international du Travail et par la Cour mondiale de La Haye.

La Chambre a poursuivi la validation des Elections

Paris, 5. — M. PAINLEVE inaugure aujourd'hui sa présidence.

Le discours que le député du Nord prononcera hier par le Président de la Chambre, cette proposition est mise aux voix.

L'affichage du discours de M. Painlevé est voté par 340 voix contre 176. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche ; bruits à droite et au centre.)

ON VOTE L'AFFICHAGE DU DISCOURS DE M. PAINLEVE

M. PAINLEVE ouvre la séance à 15 h. 15, devant 300 députés environ.

M. PAINLEVE. — J'ai reçu une proposition tendant à l'affichage du discours prononcé hier par le Président de la Chambre. Cette proposition est mise aux voix.

L'affichage du discours de M. Painlevé est voté par 340 voix contre 176. (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche ; bruits à droite et au centre.)

LA VALIDATION DES ELECTIONS DE LA MOSELLE

Après la validation de diverses élections, l'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du sixième bureau pour la validation des élections de la Moselle.

Renard JEAN, député communiste explique pourquoi il a voté contre la validation des élections de la Moselle. Il affirme que les bulletins de vote ne sont pas arrivés à temps dans les communes et que le clerat a fait pression sur les électeurs d'une manière scandaleuse au profit des députés réactionnaires.

Un député, M. de Wendel, aurait subventionné, dans un but électoral, un grand nombre de sociétés sportives.

Le député JEAN demande d'urgence la démission de M. de Wendel, qui a été élu député par fraude.

Par 187 voix contre 15 h. pour la suite de la vérification des pouvoirs.

LES VALIDATIONS DE LA CORSE ET DES COTES DU NORD

Paris, 5. — La sous-commission chargée d'examiner les opérations électorales des Cotes du Nord décide de proposer la validation de tous les candidats proclamés élus, parmi lesquels se trouve M. Le Trocquer.

Le troisième bureau de la Chambre a adopté par 23 voix contre 12, les conclusions de la sous-commission chargée d'examiner les opérations électorales de la Corse. On sait que la sous-commission a proposé de proclamer élu M. Calucci, aux lieu et place de M. Gavini.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

LA POLITIQUE DE M. HERRIOT

Paris, 5. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Les élections de M. Brugnier dans le Gard ; Bluyens dans l'Inde Française et Bonnevaux dans le Rhône sont validées. Divers projets sont ensuite adoptés.

Le Sénat finit sa prochaine séance au mardi 10 juin à 15 heures.

TERRIBLES ACCIDENTS

UN CHAUFFEUR A ETE ASSOMME AUX ACIERIES D'ISBERGUES

Le chauffeur Holleb-ques Edmond, 30 ans demeurant à Isbergues, rue Montagne, occupé aux fours des Acieries de France, a été tué par la chute d'une tige de fer qui s'est brisée sur sa tête. Il fut transporté à l'hôpital de Valenciennes et mourut hier matin après de terribles souffrances.

UNE PIÈCE DE BOIS ECRASA UN MINEUR DE LA FOSSE 7 DE LENS

Un accident mortel est survenu à la fosse n° 7 des Mines de Lens au moment où un paier dit « cuffat » remontait au jour. Au cours de la remontée, une pièce de bois qui se trouvait dans le cuffat tomba dans le puits et vint s'écraser sur un ouvrier qui travaillait. Bouillet Adolphe, 30 ans, fut relevé inanimé avec le crâne fracturé. Les malheureux furent transportés à l'hôpital de Lens où il rendit le dernier soupir sans avoir repris connaissance.

Il était marié, père de deux enfants et habitait Wingles, place Centrale.

UN OUVRIER BRULE VIF PRES DE BETHUNE

Béthune, 5. — Un accident s'est produit dans des usines de goudronnage de mines situées près de Bethune.

Un lot de tuyaux s'étant rompu, un jet de goudron brûlant s'échappa, prit feu et vint atteindre un ouvrier, M. Louis Herman, en moins de temps qu'un commencement d'incendie s'était déclaré.

Véritable torche vivante, l'ouvrier sauta d'une hauteur de six mètres. Transporté à l'hôpital, on tarda pas à expirer dans atroces souffrances.

Le commencement d'incendie a été rapidement éteint.

UNE FEMME TOMBA DANS UN PUIS ET SE TUA

Amiens, 5. — Mme Vva Dulreine, habitant Licourt, en cueillant des fleurs dans un terrain dévasté est tombée dans un puits profond de 35 mètres dissimulé par des orties et s'est tuée.

TROIS OUVRIERS TUES PAR UNE MINE PRES DE CHARLEVILLE

Charleville, 5. — Un accident s'est produit près de la gare de Chateaufort-Remilly-Montherme. Il y a quelques jours, des ouvriers de la vole avaient découvert une mine, possédée par les allemands lors de leur retraite, en novembre 1918 ; elle se trouvait à l'entrée d'un tunnel allant de la gare de Chateaufort-Remilly à Deville. L'administration des chemins de fer avait fait venir des explosifs, un artificier qui devait la faire sauter.

Hier, vers 2 heures, l'artificier se trouvait sur les lieux et se préparait à faire sauter le minerai. Au moment où il allait allumer la mèche, par suite d'une cause encore inexpliquée, la mine sauta tout net, les trois hommes.

TROIS OUVRIERS MINEURS PRIS SOUS UN AROULEMENT PRES DE MONTPELLIER

Montpellier, 5. — Dans les mines de Graissac, trois ouvriers ont été pris sous un éboulement.

L'un Pierre Canac, âgé de 25 ans, a été dégragé après 12 heures de course de secours. Un autre Germain Gergola, d'origine espagnole, âgé de 31 ans, avait cessé de vivre lorsqu'on arriva jusqu'à lui ; le troisième, Henri Canac, frère du premier, est encore sous les décombres.

Tout espoir de le trouver vivant est perdu. Pendant le sauvetage, un ouvrier est tombé sous une benne et a eu la tête presque écrasée.

CINQ OUVRIERS ENSEVELIS SOUS UNE MAISON EFFONDREE

Orange, 5. — Ce matin, à neuf heures, une maison en construction s'est effondrée.

Cinq ouvriers ont été ensevelis. Le gendarmier et la troupe ont pu retirer les victimes des débris.

Un ouvrier avait cessé de vivre. Un autre ouvrier est grièvement blessé. Les trois autres n'ont que de légères contusions.

UN JOCKEY S'EST TUE AUX COURSES DU TREMBLAY

Paris, 5. — Le jockey Fakes qui était tombé hier sur le cheval de course du Tremblay, avait été transporté à l'hôpital de la Pitié.

Il est mort aujourd'hui à treize heures, après avoir subi l'opération du Trépan.

Le Crime de la Rue de Gand à Lille

L'INCULPE ACKE SE TROUVE EN MAUVAISE POSTURE

Nous avons signalé hier que, poursuivant son enquête, la police avait mis en état d'arrestation deux individus, Jean-Baptiste Acke et Jean Gassel, comme inculpés dans la tentative d'assassinat commis sur Mme Anicèle Dhennin, coiffeuse, 21, rue de Gand, à Lille.

Dans la journée d'hier, rien de nouveau n'est venu préciser la suspicion